

# LA POUPONNE

N°111 – JUIN 2020

## **CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 8 ET DU LUNDI 15 JUIN 2020 – EXTRAITS**

*Le compte rendu peut être consulté sur le tableau d'informations de la mairie  
ainsi que sur le site internet.*

Présents : Patrick **MILLET**, Jérôme **BERTRAND**, Jacky **BLANCHARD**, Bernadette **COURIOL**,  
Hélène **DENOYER**, René **DESSERRIERES**, Hervé **FONTAINE**, Magali **JOFFRAUD**,  
Murielle **KIRCHHOFF**, Florent **MARTELIN**, Jean-Pierre **MINAND**, François **PONCIN**, Aline **RAT**  
et Céline **TROPIBANI**,

Absent excusé : Tony **LHOMME**

Le quorum étant atteint, le maire ouvre la séance à 19 H 00 en demandant s'il y a des questions concernant le compte-rendu du précédent Conseil Municipal. Aucune remarque n'étant formulée, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Avant de commencer la réunion le maire informe l'assemblée qu'il a signé différents devis pendant la période sanitaire.

- ❖ Travaux concernant la boulangerie :
  - DUBOIS Philippe 1 680 € TTC (changement conduite du tout à l'égout)
  - GI BAT 2 433,60 € TTC (changement carrelage)
- ❖ Avenant travaux accessibilité phase 2 :
  - CAILLET Jérôme 1 241,71 € TTC (lavabo sous le préau de l'école)
  - MENAND 3 540 € TTC (palier escalier mairie)
  - MENAND 1 131,84 € TTC (socle départ de la rampe de l'école)
  - MENAND 1 857,48 € TTC (muret lavabo école)
- Stérilisation chats errants : Clinique des coquelicots pour 461,28 € et 360 €

### **1 – composition des commissions communales :**

Le maire informe l'assemblée du mode de fonctionnement des différentes commissions.

A l'unanimité, les commissions communales sont composées comme suit :

- **Commission FINANCES** : René DESSERRIERES, Hélène DENOYER, Magali JOFFRAUD et François PONCIN
- **Commission URBANISME** : Hervé FONTAINE, Jean-Pierre MINAND, Jacky BLANCHARD et François PONCIN
- **Commission VOIRIE/RESEAUX** : René DESSERRIERES, Jean-Pierre MINAND, Jacky BLANCHARD et Florent MARTELIN
- **Commission Bâtiments** : Hervé FONTAINE, Magali JOFFRAUD, Jean-Pierre MINAND, Jacky BLANCHARD et Jérôme BERTRAND
- **Commission ENFANCE** : Hélène DENOYER, Céline TROPIBANI, Aline RAT, Bernadette COURIOL et Jérôme BERTRAND
- **Commission DEVELOPPEMENT DURABLE** : Florent MARTELIN, René DESSERRIERES, Jean-Pierre MINAND, Murielle KIRCHHOFF, Bernadette COURIOL et François PONCIN

- **Commission PARTICIPATION CITOYENNE** : Murielle KIRCHHOFF, Céline TROIBANI, Jacky BLANCHARD, Bernadette COURIOL et Tony LHOMME
- **Commission ASSOCIATIONS/ANIMATIONS/CULTURE** : Aline RAT, Hélène DENOYER, Murielle KIRCHHOFF, Florent MARTELIN, Tony LHOMME et François PONCIN
- **Commission COMMUNICATION** : Céline TROIBANI, René DESSERRIERES, Magali JOFFRAUD et Murielle KIRCHHOFF
- **Commission CIMETIERE** : Patrick MILLET, Hervé FONTAINE, Aline RAT et Tony LHOMME

## **2 – Composition de la commission d’appel d’offres :**

Le vote a lieu à bulletin secret

A l’unanimité la commission est composée comme suit :

- Patrick MILLET, maire
- René DESSERRIERES, Hervé FONTAINE, Jérôme BERTRAND en tant que **membres titulaires**
- Magali JOFFRAUD, Jacky BLANCHARD et Florent MARTELIN en tant que **membres suppléants**

## **3 – Délégations consenties au maire par le conseil municipal :**

Le maire informe l’assemblée qu’il peut recevoir 29 délégations. Seulement 20 sont retenues car les 9 autres ne sont pas applicables à la collectivité. Il procède à leur lecture.

A l’unanimité le conseil municipal confie les délégations au maire pour la durée du mandat.

## **4 – Prime exceptionnelle COVID 19 au personnel communal :**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l’unanimité

D’instaurer une prime exceptionnelle en faveur des agents particulièrement mobilisés pendant l’état d’urgence sanitaire, selon les modalités définies ci-dessous.

Cette prime sera attribuée aux agents ayant été confrontés à un surcroît significatif de travail, en présentiel ou en télétravail, pendant la période du confinement, soit du 17 mars au 10 mai 2020 :

- Personnel du service technique,
- Personnel administratif,

Le maire précise que l’enveloppe globale sera de 1 750 € pour les six personnes concernées et que les arrêtés seront pris individuellement.

## **5 – Election des délégués au SIEA :**

Le maire informe qu’il est nécessaire de nommer un délégué titulaire et deux délégués suppléants.

A l’unanimité, le conseil municipal :

- **ELIT M. René DESSERRIERES, délégué titulaire** au Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d’Energie et d’e-communication de l’Ain.
- **ELIT, M. Patrick MILLET délégué suppléant** au Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d’Energie et d’e-communication de l’Ain.
- **ELIT M. Florent MARTELIN délégué suppléant** au Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d’Energie et d’e-communication de l’Ain.

## **6 – Election des délégués au SIVU :**

Le maire rappelle la création du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Lagnieu / St Sorlin en date du 15 octobre 1993, et qu’il est nécessaire de nommer des membres titulaires et des suppléants.

A l’unanimité, le conseil municipal

- **Elit Patrick MILLET, Hervé FONTAINE, Jean-Pierre MINAND, et François PONCIN délégués titulaires** auprès du SIVU,

- **Elit** Hélène DENOYER, Jacky BLANCHARD, Florent MARTELIN et Jérôme BERTRAND, **délégués suppléants** auprès du SIVU.

#### **7 – Election des membres constituant le bureau du CCAS :**

Le maire informe l'assemblée qu'il faut 6 membres du conseil municipal et annonce les candidatures.

Sont élus à l'unanimité, Céline TROPIBANI, Hélène DENOYER, Hervé FONTAINE, Aline RAT, Bernadette COURIOL et Tony LHOMME en tant que membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale.

Le maire précise que six personnes extérieures au conseil municipal seront nommées par arrêté pour siéger au conseil d'administration du CCAS.

#### **8 – Désignation d'un correspondant défense :**

Le maire informe que la commune doit avoir un représentant auprès du service des armées et propose la candidature de Jérôme BERTRAND.

A l'unanimité, le conseil municipal nomme **M. Jérôme BERTRAND** en qualité de correspondant défense afin de représenter la commune auprès des services de l'armée et d'être le relais d'information auprès de la population sur les questions de défense.

#### **9 – Proposition d'un représentant titulaire et d'un suppléant à la CLECT :**

Le maire informe que la CLECT est chargée d'examiner la compensation financière des charges transférées des communes à la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain.

A l'unanimité le Conseil Municipal, propose les candidatures de **M. René DESSERRIERES (titulaire) et Mme Magali JOFFRAUD (suppléante)** à la CCPA pour représenter la commune à la Commission Locale d'évaluation des charges transférées.

#### **10 – Représentants de la commune au Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers volontaires :**

Le maire informe que ce point inscrit à l'ordre du jour est reporté. Il précise qu'il est nécessaire d'attendre l'élection du bureau du CPI en septembre car il faut nommer autant de représentants communaux que de grades représentés au sein du conseil de centre du CPI.

#### **11 – proposition d'un représentant titulaire et d'un suppléant au SCOT BUCOPA :**

Le maire informe que le SCOT BUCOPA est en lien avec l'urbanisme et propose les noms d'Hervé FONTAINE et de Jacky BLANCHARD.

A l'unanimité, le conseil municipal propose les candidatures de M. Hervé FONTAINE comme titulaire et M. Jacky BLANCHARD comme suppléant au SCOT BUCOPA.

#### **12 – ONF : travaux de maintenance 2020 dans la forêt communale :**

Le maire donne la parole à Florent MARTELIN. Ce dernier informe qu'il a rencontré M. Ponçon de l'ONF avec les membres pressentis pour la commission « développement durable » et que les travaux proposés pour cette année se décomposent comme suit :

- Travaux de maintenance pour un montant de 3 240 € HT : cela correspond à des travaux de débroussaillage en limite des forêts communales (dépenses de fonctionnement).
- Travaux sylvicoles pour un montant de 2 620 € HT : cela correspond à des travaux de régénération de la forêt et plus précisément à « Crêt de Pont » (dépenses d'investissement).

A l'unanimité, le conseil municipal, décide d'effectuer pour l'année 2020

- Travaux de maintenance pour un montant de 3 240 € HT,
- Travaux sylvicoles pour un montant de 2 620 € HT

Et autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

### **13 – Remboursement exceptionnel des arrhes versées pour la location du foyer communal :**

Le maire propose au conseil municipal de rembourser à titre exceptionnel les arrhes qui ont été encaissées pendant toute la période d'urgence sanitaire pour la location du foyer communal.

A l'unanimité, le conseil municipal, accepte de procéder au remboursement à titre exceptionnel des cautions encaissées pour la location du foyer communal pendant toute la période où la salle ne peut pas être occupée.

### **14 – remboursement caution appartement N° 1 – 117 GRANDE RUE**

Le Maire informe l'assemblée que suite au départ des locataires M. DUFOURCET Alan et Mme BRANDON Nadège du logement communal situé au 117 Grande Rue et à l'état des lieux établi le 31/05/2020, la caution d'un montant de 431,82 € sera restituée après paiement total des loyers.

A l'unanimité Le conseil municipal, accepte de restituer la caution d'un montant de 431,82 € à M. DUFOURCET Alan et Mme BRANDON Nadège après paiement total des loyers.

### **15 – PLU SAULT-BRENAZ : avis communal :**

Le maire informe l'assemblée que la commune de Sault Brénaz par délibération en date du 25/02/2020 a arrêté le projet d'élaboration de son plan local d'urbanisme et doit en informer les communes voisines.

Le maire propose d'émettre un avis favorable au projet d'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de Sault Brénaz.

Le conseil municipal, après délibération par 12 voix POUR et 1 ABSTENTION, émet un avis favorable au projet d'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de Sault Brénaz.

### **16 – Boulangerie « la Pouponne » : location**

Le maire informe que le nom du commerce va changer et que la boulangerie va s'appeler « le Fournil du Rocher ». Le maire rappelle la délibération N° 2019\_12\_83 du 02/12/2019 et explique que suite à la période de confinement les travaux ont pris du retard et l'ouverture du commerce aussi (prévue fin juin 2020)

Les modalités restent inchangées excepté la date du 1<sup>er</sup> loyer. Initialement prévu au 1<sup>er</sup> avril 2020, le maire propose qu'il soit reporté au 1<sup>er</sup> septembre 2020.

A l'unanimité, le conseil municipal, **FIXE** le 1<sup>er</sup> loyer à la date du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

### **17 – cantine : remboursement des repas :**

Le maire informe l'assemblée que la commune a encaissé tous les repas du mois de mars 2020.

Vu l'état d'urgence sanitaire (COVID 19) et la fermeture de l'école et de la cantine le 16 mars 2020, il est nécessaire de procéder au remboursement des repas pour la période du 16 au 31 mars 2020.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte le remboursement des repas de la cantine pour la période du 16 au 31 mars 2020.

### **LUNDI 15 JUIN**

Le taux d'imposition des taxes directes locales voté à l'unanimité pour une augmentation de 1%.

- ✓ TAXE FONCIERE BATI : 8,37 %
- ✓ TAXE FONCIERE NON BATI : 35,07 %

**Prochain conseil le Lundi 06 juillet 2020 à 19h00.**



### LE FOURNIL DU ROCHER

Propose une dégustation de pain et de vin local **le dimanche matin 5 Juillet 2020** de 9 H 00 à 13 H 00



### L'association GYM POUR TOUS

Vous informe qu'en septembre, un nouveau cours de gym avec Stéphanie FONTANA sera ouvert le mardi de 10h15 à 11h15, au foyer. Son cours du jeudi soir, de 19h30 à 20h30, est maintenu. Le choix pour un des deux créneaux se fera à l'inscription.

Le cours du mardi de 19h00 à 20h00, avec Laetitia GRANGE, reste inchangé.



### DISTRIBUTIONS DES SACS JAUNES 2020 - RAPPEL

Vous pourrez récupérer les sacs jaunes au local technique (derrière le foyer communal) lors des permanences prévues à cet effet :

**Les vendredis de 16h00 à 18h30 : 03 juillet, 16 octobre et 18 décembre**



### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Mardi et Vendredi : de 15h à 18h - Jeudi : 8h30 à 12h - Tel : 04.74.35.73.78

Adresse email secrétariat mairie : [mairiestso@orange.fr](mailto:mairiestso@orange.fr)

Site Internet : <http://www.saint-sorlin-en-bugey.info>

Commission Communication : [lapoupponne01@gmail.com](mailto:lapoupponne01@gmail.com)